



Liquidation judiciaire que deviennent les salariés?

Par **marygirl**, le **22/10/2008** à **22:00**

Bonsoir

ma mère est en arrêt pour longue maladie depuis 2003 mais son employeur n'a jamais voulu la licencier car plus de 20 ans d'ancienneté et aujourd'hui on a vu un article dans le journal comme quoi son entreprise est en liquidation judiciaire.

savez-vous si à la suite de ça elle sera réellement licenciée est-ce qu'elle va recevoir un courrier ou bien où peut on aller se renseigner sinon?

je vous remercie pour toutes vos réponses.